



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 28 octobre 2019

### GRANDES MAREES Impacts sur le trafic des moyens du STM

La perspective des grandes marées annoncées par le service hydrographique et océanographique de la marine, combinée à la subsidence de l'île de Mayotte indique d'ores et déjà des niveaux de marées historiques du mardi 29 octobre au jeudi 31 octobre.

Les conditions météorologiques étant susceptibles d'aggraver le phénomène et d'entraîner une dégradation des conditions de navigation, le préfet de Mayotte a pris un arrêté préfectoral afin d'aménager le trafic des barges aux horaires les plus impactés par la marée dans le but de préserver la sécurité des usagers :

**- Mardi 29 octobre 2019**

Les premiers départs quai Issoufali et gare maritime de Mamoudzou à **07h00**

**- Mercredi 30 octobre 2019**

Le premier départ quai Issoufali à **08h00**

Le premier départ gare maritime de Mamoudzou **08h15**

**- Jeudi 31 octobre 2019**

Les premiers départs quai Issoufali et gare maritime de Mamoudzou à **07h30**

**Traversées poids-lourd**

Du mardi 29 au jeudi 31 octobre 2019, les poids-lourd ne seront autorisés sur les moyens du STM qu'à compter de **10h15** – départ Colas et Ballou.

Ces horaires restent indicatifs et dépendants de facteurs extérieurs. **La reprise du trafic pourra être anticipée ou retardée selon les conditions.**

Pour les périodes indiquées, il est donc vivement recommandé aux usagers du STM :

- ✓ d'anticiper les déplacements afin d'éviter les plages horaires d'interruption de trafic ;
- ✓ de s'abstenir, dans la mesure possible, d'entreprendre une traversée aux horaires de reprise des barges et amphidromes pour en éviter la saturation ;
- ✓ de faire preuve de civisme face aux instructions qui seront formulées par les agents du STM et par les forces de sécurité qui seront amenés à encadrer le dispositif.

Contact presse

Préfecture de Mayotte, service communication interministérielle  
Tél : 06 39 69 00 31, courriel : [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)  
[www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)  préfet de mayotte